

# Radioamateurs de la Côte d'Or



Association membre du REF National sans but lucratif  
fondé en 1925, reconnu d'utilité publique groupant  
les Radioamateurs Section Française de l'Union  
Internationale des Radioamateurs (I.A.R.U.).

**REF**  
**NATIONAL**

**Maison des Associations**  
**02, rue des Corroyeurs,**  
**Boite n° Q2**  
**21068 DIJON cedex**

Reçu le :	Région : <b>BOURGOGNE</b>
	D.R. : <b>Sans</b>
Parution le :	Département : <b>Côte d'Or, 21.</b>
	Président : <b>Sans</b>
<b>Réunion mensuelle de section</b> : un samedi par mois selon le calendrier établi. Horaire de 10 h 00 à 12 h 00, à la Maison des Associations 02, rue des Corroyeurs, boîte n° Q2, 21068 DIJON Cedex.	
<b>Q.S.O. de section</b> : le dimanche sur <b>3.696 Mhz LSB à 09 h 00</b> . Relais UHF de Dijon : <b>430.525, shift : + 9.400.</b>	
Site <b>INTERNET</b> :	

Dijon le : 3 mars 2018.

Alain, F6CUG, le trésorier étant absent ce jour, nous a laissé un compte rendu de son activité durant le mois écoulé. A savoir, pour la caisse d'épargne, la passation de consignes s'est très bien passée, tout fonctionne. Concernant la licence de F5KGF, le règlement a été envoyé et il a été retiré. Pour les impôts fonciers, il y a eu une modification de l'adresse postale qui était erronée. Dans la nomenclature du REF, Eric, F5NHB est toujours le responsable de F5KGF. Une remise à niveau qui n'avait pas été faite auparavant se fera assez rapidement.

Le relais C4FM a été passé en bi-mode comme cela avait été fait à l'origine, en revanche si le déclenchement s'effectue bien, il y a un problème de transmission de modulation, seule une porteuse est apparente. Certains se plaignent du manque de retour du déclenchement en analogique. En fonction de la météo, une intervention se fera pour dépanner le mode analogique

Il est prévu de mettre en service un relais UHF Icom que nous possédons déjà qui sera plus tard, en fonction des moyens financiers, couplé avec un relais intercom.

Les archives de la section et le matériel qui étaient chez F5VR ont été récupérées, un inventaire sera fait rapidement.

Concernant le site internet, Hervé, F5FYU se propose de nous faire gracieusement la démarche pour sa construction et de le renseigner dans un premier temps. Il s'en suivra une petite information de manipulation. Toutes les informations qui seront sur ce site devront être transmises au secrétaire pour éviter toute discordance dans les informations. L'ancien site, dont les codes d'accès nous ont été donnés par le REF, reste peu convivial à exploiter.

Suite au départ du SDIS, nous recherchons des opérateurs divers ou des sponsors qui seraient intéressés de s'installer sur le site de Saussy. Le projet d'installer des panneaux solaires est évoqué, F1AFD se charge de faire l'étude et de chercher le matériel approprié.

Pour le dossier assurances, il nous manque encore certaines factures pour chiffrer ce qui sera assuré. Tout ce qui est en deçà de la franchise ne sera pas déclaré pour éviter de surfacturer des biens qui ne seront jamais remboursés en cas de sinistre. Reste aussi à étudier le cas du pylône que le SDIS nous a laissé. Ce sera fait lorsque toutes les pièces comptables seront examinées.

Le nombre de cotisants est en légère hausse. Nous avons des revenants qui ne s'étaient plus manifestés ces dernières années, le bureau les remercie de leur confiance.

Il a aussi été évoqué la coopération des R.C.O. avec la MJC de Chenôve, pour cela des réunions seront nécessaires. Des idées sont émises et qui vont dans le bon sens pour mettre nos ressources en commun et des idées, il y en a. Il serait temps que tout le monde se serre les coudes. Surtout ne pas « travailler » dans son « coin », toutes les idées ou suggestions feront l'objet d'une étude de faisabilité par tous.

Les R.C.O. seront présents au salon de Chenôve qui aura lieu le samedi 10 mars 2018, un stand est prévu avec l'Adrased 21.

La réunion s'est terminée à 11 h 30.

La prochaine réunion aura lieu le 07 avril et est ouverte à tous, cotisants ou non.

La cotisation 2017 reste à 15 Euros. Le chèque, si vous ne l'avez pas déjà fait, est à établir au nom du **RCO**, et à faire parvenir soit à : Alain **GELEZ**, F6CUG 13, Boulevard Jeanne d'Arc, 21000 Dijon, ou aux RCO - Maison des associations - 02, rue des Corroyeurs - Boîte **Q2** - 21068 DIJON cedex.

La réunion se termine à 11 h 30.

**Le Président Départemental**

**Sans.**

**Gestion**

[departement@ref-union.org](mailto:departement@ref-union.org)

**Le Rédacteur et Secrétaire**

**F6IOD**

